

Image not found or type unknown



Derogation pour places de parking

Par **jose59**, le **08/02/2016** à **20:45**

bonjour, je viens d'acheter une maison pour en faire 4 appartements. elle se trouve à 450 mètres d'une gare de train et à 50 mètres d'une gare de bus propre. dans le plu, la mairie demande une place de parking par logement. y-a-t-il des dérogations possible. merci